

Bélarus : Le climat s'envenime pour les droits des travailleurs (27.2.12)

Bruxelles, 27 février 2012 (CSI En Ligne): La CSI a appelé le président du Bélarus, Alexander Lukashenko, à mettre fin à une nouvelle campagne de persécution contre les effectifs de la société RUPP Granit, à Brest. Environ 600 salariés de cette entreprise de matériaux de construction se sont désaffiliés du syndicat d'État officiel pour protester contre les bas salaires et l'absence d'une représentation syndicale effective. Depuis qu'ils ont entrepris des démarches en vue de la mise sur pied de leur propre syndicat indépendant, en décembre, ils se sont vus confrontés à une vague de répression de la part de la direction et des autorités.

L'un des dirigeants de la nouvelle formation syndicale, Oleg Stakhaevich, a été renvoyé après avoir été faussement accusé d'avoir provoqué un accident de la route. Liudmila Litvinka, épouse d'un autre militant, a également été congédiée. Les partisans du syndicat ont été menacés de voir leurs évaluations de compétences, indispensables pour certains postes, non validées s'ils se maintenaient au sein du syndicat, alors que les autorités gouvernementales ont systématiquement apporté leur soutien à la direction de l'entreprise. Plusieurs hauts représentants du gouvernement biélorusse ont été aperçus à se rendre sur le site durant ces dernières semaines.

« Les autorités du Bélarus font montre de leur appréhension de toute représentation syndicale véritable et tentent par tous les moyens de ramener les travailleurs sous la coupe de l'appareil d'État. Dans un système de relations du travail où l'État exerce une mainmise absolue, de simples développements comme la démocratie au travail et les syndicats indépendants sont considérés comme des menaces majeures à sa survie future », a indiqué Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI. « Le régime tente depuis des années d'annihiler les syndicats indépendants au Bélarus mais il a échoué et continuera à le faire. »

Dans une lettre adressée à Alexander Lukashenko <http://www.ituc-csi.org/violations-trade-union-rightsat.html> , la CSI a appelé les autorités à prendre les dispositions nécessaires pour que les travailleurs congédiés soient réintégrés, que soit mis fin au harcèlement des partisans des syndicats indépendants et que le Bélarus, en sa qualité d'État membre de l'OIT, honore ses obligations de respecter la liberté d'association.

La CSI représente 175 millions de travailleurs dans 308 organisations affiliées dans 153 pays et territoires.

Suivez-nous sur la toile : <http://www.ituc-csi.org> et <http://www.youtube.com/ITUCCSI>